



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA PARIS-MALAQUAIS-2025- 2130953-MCF TPCAUI cat 2 n°2

Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine / Catégorie 2

Ref : 2025-2130953

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-
Malaquais (ENSAPM)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de PARIS MALAQUAIS

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maîtres de
conférences des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un enseignant chercheur (F/H) ayant une compétence dans le champ disciplinaire Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU).

Ses missions principales sont :

- Enseigner le projet architectural en croisant culture architecturale et culture constructive grâce à une double formation d'architecte et d'ingénieur ;
- Mettre en résonance projet architectural et approche constructive (principes structurels, systèmes d'enveloppe, logiques de mise en œuvre contemporaines) afin d'évaluer la pertinence du projet dans toutes ses phases, de sa conception à sa formalisation, mais également dans toutes ses échelles, de l'approche globale au détail architectural et technique ;
- Proposer et animer des pédagogies exploratoires (expérimentation échelle 1, modélisation numérique, analyse critique) valorisant les questions de structure et d'enveloppe comme des vecteurs de conception et non comme des nécessités techniques ;
- Convoquer des formats variés permettant d'aborder la question technique par l'intuition (manipulation, maquettes physique...), la théorie (statique, RdM, thermique, ACV), la modélisation (géométrique et physique) ;
- Construire une réflexion basée sur l'économie de moyens, la conscience environnementale et l'attention à l'existant (réhabilitation, réaménagement, transformation)
- Participer à l'élaboration, l'enseignement et suivi pédagogique et scientifique des double-cursus Architecte-Ingénieur proposés par l'école ;
- Favoriser les liens entre enseignement et pratique professionnelle.

L'enseignant assure les missions pédagogiques suivantes :

- Mise en place et encadrement de studios de projet en cycles Licence et Master, intégrant une attention particulière à la question de la matérialité (matériaux, structure, enveloppe, techniques constructives) ;
- Aborder la conception des structures, la performance environnementale, l'ingénierie des enveloppes, les matériaux innovants et les systèmes constructifs dans les enseignements de cours magistraux et initiation à la recherche ;
- Participation dans un cadre collégial à l'encadrement de Projets de Fin d'Etudes
- Interventions dans le cadre de la formation HMONP et encadrement de mémoires d'étudiants ADE
- Suivi des Stages
-

En complément de ses missions d'enseignement et de recherche, l'enseignant :

- assumera des responsabilités d'expertise et d'évaluation ;
- s'engagera dans le développement de la collaboration ENSAPM – ENSBA et PSL ;
- s'impliquera dans la valorisation et la diffusion des travaux d'étudiants (expositions, édition, événements, workshops hors les murs) ;
- contribuera à la vie de l'école à travers les missions qui lui incombent au titre de la pédagogie : participation aux entretiens d'admission, aux jurys, aux instances administratives de l'école, aux Journées Portes Ouvertes, aux actions en partenariat, etc. ;
- participera à la représentation de l'ENSA Paris-Malaquais, au niveau local, national et international.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences techniques :

- Maîtrise des notions d'ingénierie avancée au service du projet architectural ;
 - Mécanique
 - Physique du bâtiment
 - ACV
- Maîtrise des outils d'expérimentation physiques et numériques liés aux notions d'ingénierie ;
- Niveau scientifique équivalent Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (pour accompagnement du double-cursus).

Savoir-faire :

- Double culture architecturale et technique ;
- Expérience avérée d'enseignement, notamment en licence ;
- Capacité à mobiliser des approches scientifiques dans l'enseignement du projet ;
- Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Langues :
- La possibilité d'enseigner en anglais serait appréciée.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant s'intégrera dans un département de Master.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'architecte et d'ingénieur

- Diplôme d'état d'architecte (DEA) ainsi que l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMOPN) ou Diplômé Par Le Gouvernement (DPLG) et diplôme d'ingénieur équivalent master.
- Pratique d'agence confirmée, témoignant d'une interaction avérée entre conception architecturale et d'ingénierie avancée, notamment dans les domaines des structures (ouvrages de grandes portées – gymnases, gares, ouvrages d'art...), des enveloppes et de la réhabilitation du bâti existant.
- L'expérience professionnelle, les qualités de praticien et les aptitudes pédagogiques du candidat constitueront des critères essentiels de sélection.

Langues

Anglais Avancé ou indépendant

Éléments de candidature

Personne à contacter recrutements@paris-malaquais.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année). Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

L'ENSAPM, composante de l'Université PSL appartient au réseau des 21 écoles d'architecture. Elle a pour mission de former chaque année plus de 800 étudiants à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses trois laboratoires.

L'école s'engage d'ailleurs pleinement dans la démarche de "recherche création", afin de questionner la recherche en architecture également à l'aune du geste pratique ou artistique. L'école offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. Elle défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Malaquais offre à ses étudiants plusieurs doubles cursus. Elle est liée par des conventions avec de grandes institutions culturelles parisiennes, et par plus de 50 accords avec des écoles étrangères en corrélation avec sa stratégie internationale.

Fruit d'une réflexion collective menée avec l'ensemble de ses communautés, le manifeste de l'École (cf. Site internet école) définit le positionnement de l'école et ses valeurs : l'urgence de former des architectes capables d'invention, au service d'une manière plus durable, plus humaine et plus juste d'habiter le monde.